



EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 août 1921

N° 90341

(Demande déposée: 25 septembre 1920, 11 h.)

Classe 71e

BREVET PRINCIPAL

TAVANNES WATCH Co. S. A., Tavannes (Suisse).

Procédé de fixation de la couronne sur la tige de remontoir d'une pièce d'horlogerie.

La couronne de remontoir d'une pièce d'horlogerie doit être ajustée très exactement dans l'évidement du pendant. Cet ajustage se faisait jusqu'à aujourd'hui, pour des couronnes ayant un trou taraudé dans lequel est engagée la tige de remontoir, en limant l'extrémité extérieure filetée de la tige de remontoir jusqu'à ce qu'elle ait la longueur nécessaire pour que, en forçant au fond du taraudage de la couronne, celle-ci soit bloquée en position voulue, sur ladite tige de remontoir. On avait donc pour habitude de laisser, au cours de la fabrication, la tige de remontoir légèrement trop longue pour pouvoir lui enlever de la matière au cours de l'ajustage. Cette manière de faire exigeait naturellement des tâtonnements successifs nuisant à la rapidité de la fabrication. D'autre part, un coup de lime inopportun raccourcissant par trop la tige exigeait l'introduction à l'intérieur de la couronne de paillettes de clinquant au moyen desquelles on parvenait à la longueur de tige enlevée en trop.

Le procédé, objet de la présente invention, n'exige aucun limage, pas de clinquant et moins

de tâtonnements désavantageux. Selon ce procédé, on bloque la couronne en place au moyen d'un contre-écrou vissé au préalable sur la tige de remontoir qui a une partie filetée engagée dans un trou taraudé de la couronne.

Le dessin ci-annexé montre, à titre d'exemple, en élévation et en coupe, une tige de remontoir sur laquelle une couronne a été fixée au moyen du procédé selon l'invention.

Cette tige de remontoir *a* est filetée à son extrémité extérieure. Avant de lui adapter la couronne *b*, on a vissé sur le pas de vis un petit contre-écrou *c* qui est de section carrée, mais qui pourrait avoir aussi une autre forme. L'ouvrier introduit la tige en place après avoir mis le contre-écrou à peu près à bonne hauteur et visse la couronne. Si celle-ci est trop haute, la distance qui la sépare du pendant renseigne l'ouvrier sur le nombre de tours dont il doit déplacer le contre-écrou. Il ressort la tige, déplace le contre-écrou et peut bloquer la couronne définitivement en la remettant sur la tige. Avec un peu d'habileté, le réglage parfait de la couronne dans

l'évasement du pendant pourra se faire après un seul essai.

REVENDICATION:

Procédé de fixation de la couronne sur la tige de remontoir d'une pièce d'horlogerie, tige ayant une partie filetée engagée dans

un trou taraudé de la couronne, procédé caractérisé en ce qu'on bloque cette couronne en place au moyen d'au moins un contre-écrou.

TAVANNES WATCH Co. S. A.

Mandataires: **MATHEY-DORET & Co., Berne.**



